

Laurac et la dame de Weidert de Malberg 500 écus. A sa cousine Marie-Catherine Hack, qui était venue vivre avec elle, elle accorda quelques avantages. Enfin et surtout, elle attribua à son petit-neveu Romain de Neuforge sa part de la seigneurie de Bertrange.

„Noble demoiselle de Betenhoffen“ mourut à Arlon le 26 mars 1747.¹⁹⁰⁾ Dès le lendemain, le Conseil de Luxembourg prescrivait l'apposition de scellés en la maison mortuaire „pour que rien ne fût détourné“. ¹⁹¹⁾

L'inventaire des meubles délaissés par la défunte dans sa maison de la rue Basse — elle avait donc quitté le *Gischerhof* et occupait un immeuble faisant face à l'église paroissiale — eut lieu à l'intervention du notaire Didier et de sire Paul Wiltz, chapelain du Saint-Rosaire. Le 21 avril 1747, du château d'Ansembourg où elles résidaient, Marie-Claire-Joseph et Marie-Anne-Joseph de Jaubert, donnèrent l'autorisation de vendre ce mobilier particulièrement abondant et luxueux. L'adjudication eut lieu le 9 mai.¹⁹²⁾

C'est le 24 novembre seulement que l'administrateur de la paroisse et les préfets de la confrérie du Saint-Rosaire reçurent lecture du testament et déclarèrent en accepter le bénéfice.¹⁹³⁾

3. Sa succession

Le testament de Marie-Jeanne de Bettenhoven attribuait la totalité des biens encore disponibles à la descendance de son frère Charles-Albert. Rappelons que celui-ci n'avait eu qu'une fille, Gertrude, mariée à Jean-Henri de la Neuforge.

En dépit de la grande notoriété de cette famille alliée, on doit bien constater que sa généalogie est loin d'être établie. La dispersion des enfants de Jean-Henri et de Gertrude, les erreurs commises à propos de leurs prénoms, que même leurs proches connaissaient mal, peuvent conduire à des confusions singulières.

Le Baron Emmanuel d'Huart, de Bétange ^{193bis)}, dans une étude qui reste intéressante en dépit de ses audaces,¹⁹⁴⁾ donne à ces conjoints cinq enfants: François-Ignace, mort sans alliance; André-Joseph-Romain; Françoise, mariée au marquis d'Aurac; Thérèse, future baronne de Weyder de Malberg et Marie-Charlotte, épouse du comte de Jaubert. Il semble admettre aussi, sous certaines réserves, un autre fils, Jean-François. Tous sont d'ailleurs qualifiés de baron ou de baronne de Neuforge.

Avant lui, l'abbé Welter avait été encore bien moins précis.¹⁹⁵⁾ Il dénombrait lui aussi six enfants, dont Jean-François, Marie-Thérèse et Marie-Charlotte, précités et, en outre, un fils devenu capucin, une fille ayant épousé un certain Herman, dont postérité et le sixième, sans indication de sexe ni d'identité.¹⁹⁶⁾

Si nous comparons ces données avec celles que nous fournissent les documents authentiques, nous trouvons que du mariage célébré